

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Ponts et Chaussées
Division des travaux neufs

Avis

Type d'avis: Avis

Procédure : 10 européenne ouverte

Type de marché : Fournitures

Date limite de remise des plis : 21/07/2023 10:00

Lieu : Les offres sont obligatoirement à remettre via le portail des marchés publics avant les dates et heures fixées pour l'ouverture. Il n'y aura pas de séance d'ouverture publique de la procédure ouverte.

Intitulé : Aéroport de Luxembourg – Fourniture de produits de déverglaçage sur base de formiates pour l'aéroport de Luxembourg

Description : L'objet du présent marché est de garantir l'approvisionnement continu de l'aéroport en produits de déverglaçage. Il s'agit de deux produits différents, un sur base de formiate de potassium et l'autre sur base de formiate de sodium. Positions principales : Fourniture de produit sur base de formiate de potassium "Kaliumformiat" (liquide) +/- 1.500,00 to Fourniture de produit sur base de formiate de sodium "Natriumformiat" (solide) +/- 130,00 to Durée des prestations : du 1er octobre 2023 jusqu'au 30 septembre 2024

Critères de sélection : • Effectif minimum en personnel de l'opérateur économique occupé dans le métier concerné: 5 personnes • Chiffre d'affaires annuel minimum dans le métier concerné pour le dernier exercice légalement disponible: 1.000.000 EUR • Nombre minimal de références pour des ouvrages analogues et de même nature: 3 références. Ces références doivent être appuyées de certificats de bonne exécution

Conditions d'obtention du dossier : Les documents de soumission sont à télécharger à partir du portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Réception des plis : La remise électronique des offres est obligatoire. Les offres sont à remettre via le portail des marchés publics conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les dates et heures fixées pour l'ouverture.

No. avis complet sur pmp.lu: 2301342

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E.: 23/11/2023 15:42

